



**COMMISSION SPORTIVE JEUNES DU DISTRICT
(CSJD)
Configuration « Compétitions »**

Procès-verbal N° 19 du 18 Janvier 2022

Président :	M. Roland Mehn
Vice-Présidents	MM. André Bohn - Jean-Pierre Wagner
Secrétaire Général :	M. Jean-Pierre Wagner



INFORMATIONS COMMUNES

1. Campagne d'inscription – Foot Animation – Phase Printemps 2022
2. Composition des groupes District Printemps
3. Mention d'Appel

ANTENNE d' ILLZACH

1. Coupes U13 Festival : tour intermédiaire
2. Coupe d'Encouragement : tour intermédiaire
3. Coordonnées CSJD - Antenne Illzach

ANTENNE de STRASBOURG

NEANT

INFORMATIONS COMMUNES



PHASE PRINTEMPS 2021-2022

INSCRIPTIONS



U13D3, U13D4, U15D3, U18D3



U18F à 8, U15F à 8, U13F à 8

Les engagements d'équipes supplémentaires dans les catégories ci-dessus sont définitivement clos.



PHASE PRINTEMPS

CAMPAGNE D'INSCRIPTION – FOOT ANIMATION – PHASE PRINTEMPS 2021-2022

Les ré-engagements et nouvelles inscriptions d'équipes de football d'animation :

- U11 – U11F
- Débutant(e)s : U9 – U9F
- Pitchounes : U7 – U7F

RAPPEL : Clôture définitive des engagements le 21 Janvier 2022



Composition des Groupes

La composition des Groupes de la Phase Printemps concernant :

- *U18D3 Titre et Printemps*
- *U15D3 Titre et Printemps*
- *U13D2 Titre et Printemps*
- *U13D3 Titre*

sont publiés en annexe de ce PV 19 du 18.01.2022

Les Groupes suivants seront publiés en annexe du PV 20 du 25.01.2022

- *U13D3 Printemps*
- *U13D4*
- *Les groupes des équipes Féminines*



MENTION D'APPEL

Commission Sportive de District :

– Procédure d'appel

« - **Pour les dossiers règlementaires** : susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District (secretariat@lafa.fff.fr) dans un délai de 7* jours à compter du lendemain de leur notification, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace.

** Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.*

Les décisions de la Commission Sportive des Jeunes du District Alsace sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 69 des Règlements de District, devant la Commission d'Appel de District.

Le Président,
Roland MEHN

Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre WAGNER

Antenne d'Illzach

Procès-verbal N° 19

Vice-Président CSJD &
Responsable de l'Antenne

M. Jean-Pierre Wagner

Présents :

Assiste(nt) à la séance :

Absents excusés :



COUPES JEUNES A68



FESTIVAL FOOT U13

Antenne de Illzach / Tour intermédiaire

Le 26 Février à 14H (sauf indications contraire) sur le terrain du club premier nommé.

Le vainqueur est qualifié pour le tour suivant. Le règlement de la coupe d'encouragement s'applique. Les frais d'arbitrage restent à la charge du club visité. Matches de 2 x 30 mn. Pas de prolongation.

En cas d'égalité : 5 tirs aux buts, puis tirs au but mort subite.

	EQUIPES	EQUIPES	HORAIRE
1	Colmar S.R. 1	Andolsheim A.S. 1	
2	Bergheim S.R. 1	Herrlisheim A.S. 1	
3	Biesheim Eduried 1	Racing H.W. 96 1	
4	Illzach Asim Easers 1	Morschwiller le Bas Ejmr 1	
5	Stade Burnhauptois Bas 1	A.G.I.I.R. Florival 1	
6	Kingersheim F.C. 1	Wittenheim Ejwb 1	
7	Riedisheim F.C. 1	Pfastatt F.C. 1	
8	Huningue A.S. 1	Ejps Sierentz 1	
9	Berrwiller A.S. 1	Wittenheim U.S. 1	
10	Wettolsheim F.C. 1	EXEMPT	
11	Alsasud Hegenheim 1	EXEMPT	
12	Vallée / Thur Ejht 1	EXEMPT	
13	#E.H.B. 2016	EXEMPT	
14	Illfurth F.C. 1	EXEMPT	
15	Durmenach Esf 1	EXEMPT	
16	Gpihr Fessenheim 1	EXEMPT	



COUPE D'ENCOURAGEMENT CREDIT MUTUEL U13



Antenne de Illzach / Tour intermédiaire

Le 5 Mars à 14H (sauf indications contraire) sur le terrain du club premier nommé.

Le vainqueur est qualifié pour le tour suivant. Le règlement de la coupe d'encouragement s'applique. Les frais d'arbitrage restent à la charge du club visité. Matches de 2 x 30 mn. Pas de prolongation.

En cas d'égalité : 5 tirs aux buts, puis tirs au but mort subite.

	EQUIPES	EQUIPES	HORAIRE
1	Mulh Real-Asptt Easrers 3	Berrwiller A.S. 3	
2	Bergheim S.R. 2	EXEMPT	
3	Colmar S.R. 2	EXEMPT	
4	Biesheim Eduried 2	EXEMPT	
5	Berrwiller A.S. 2	EXEMPT	
6	Berrwiller A.S. 4	EXEMPT	
7	AGIIR Florival 2	EXEMPT	
8	Stade Burnhauptois Haut 2	EXEMPT	
9	Illzach A.S.I.M.Easresr 2	EXEMPT	
10	Mulh Asrs Easrers 6	EXEMPT	
11	#E.H.B. 2016 2	EXEMPT	
12	Wittenheim U.S. 2	EXEMPT	
13	Alsasud Hégenheim 3	EXEMPT	
14	Seppois Ems 3	EXEMPT	
15	Ejps Sierentz 2	EXEMPT	
16	Alsasud Hégenheim 2	EXEMPT	

CSJD Antenne d'Illzach - Garçons et Féminine

Toutes vos demandes sont à envoyer à : haut-rhin@lafa.fff.fr ou competitions@lafa.fff.fr

Jean-Pierre Wagner.

Antenne de Strasbourg

Strasbourg - Salle R. Kaelbel Procès-verbal N° 19

Vice-Président CSJD &
Responsable de l'Antenne M. André Bohn

Présents :

Assiste(nt) à la séance :

Absent (s) excusé (s) :



et

CSJD Antenne de Strasbourg

Une permanence est assurée de 17h00 à 19h00 lors des réunions du jeudi soir de la Commission, salle R. Kaelbel au siège du District, tél. 03 88 27 95 92 - Adresse courriel : competitions@lafa.fff.fr et une adresse réservée au Foot Animation : footanimation@lafa.fff.fr

André Bohn